

## Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

### **Arrêté du 12 décembre 2016 portant radiation d'attachés économiques principaux du corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 67-290 du 28 mars 1967 modifié fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'État et des établissements publics de l'État à caractère administratif en service à l'étranger;

Vu le décret n° 97-511 du 21 mai 1997 modifié relatif au statut particulier des attachés économiques de la direction générale du trésor;

Vu l'arrêté du 5 avril 2016 portant titularisation dans le corps des conseillers économiques,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. EGEA (Jean-Alexandre), attaché économique principal de 2<sup>e</sup> classe, et M. LE TALLEC (Bertrand), attaché économique principal de 2<sup>e</sup> classe, sont radiés du corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, date de leur titularisation dans le corps des conseillers économiques.

#### Article 2

A réception du présent arrêté, les agents concernés disposent d'un délai de deux mois pour contester le bien-fondé de cette décision devant la juridiction administrative de droit commun compétente.

#### Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 12 décembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
*La secrétaire générale adjointe,*  
M. CESANA